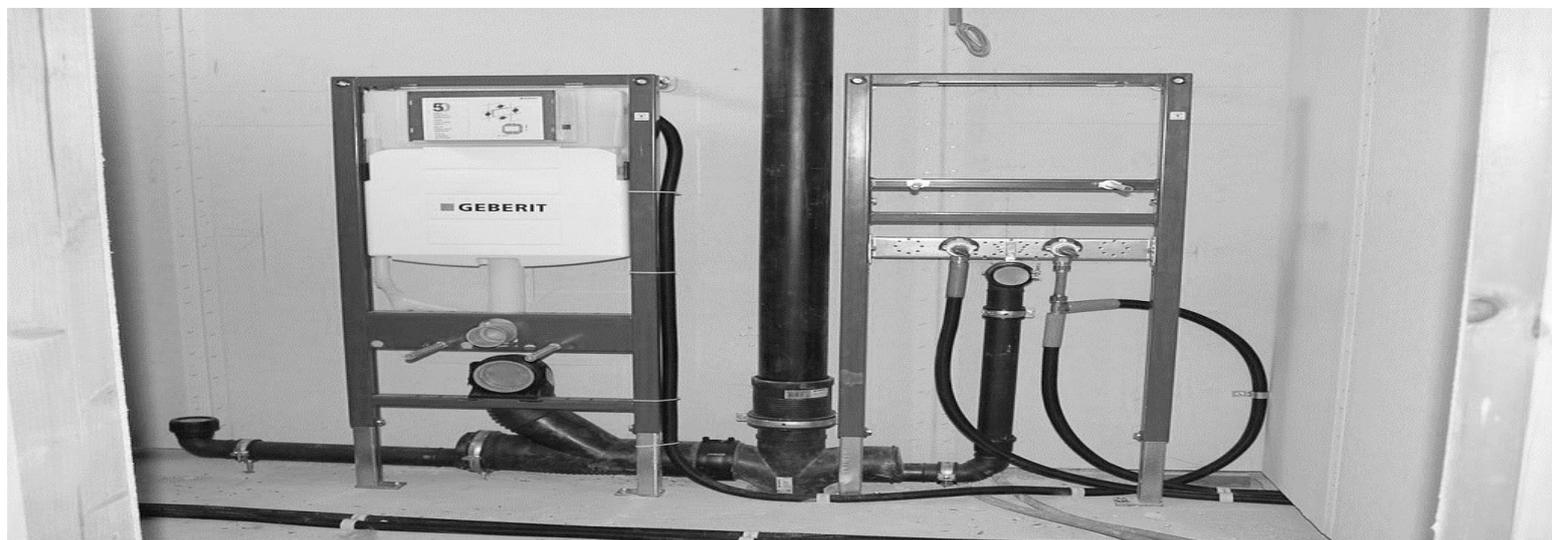


Filière: Techniques des installations sanitaires et thermiques



Sigle: TEINST

Option: Techniques des installations sanitaires et thermiques

Niveau : BEP

Prérequis : BEPC et/ou CAP

Débouchés :

L'élève titulaire de ce BEP peut travailler comme plombier-chauffagiste dans une PME, une entreprise de dépannage, chez un artisan pour installer, mettre en service ou assurer l'entretien d'équipements sanitaires et thermiques. Il est appelé à intervenir chez des particuliers ou dans des locaux industriels ou commerciaux.

Description

Pour installer, raccorder, mettre en service, modifier, réparer, rénover, des équipements sanitaires ou thermiques, et informer les utilisateurs des conditions d'une bonne exploitation. Les titulaires du BEP seront amenés à intervenir:

- d'une part, sur les équipements des cuisines, salles de bain, WC, sur les installations d'eau chaude et d'eau froide (chauffe-eau, chauffe-bain), sur les installations d'évacuation des eaux usées, sur l'équipement incendie, quels que soient les lieux d'intervention (particuliers, édifices publics, immeubles neufs ou anciens, locaux industriels...)

- d'autre part, sur les équipements de chauffage, chaudières, brûleurs fonctionnant au fioul ou au gaz, dans tous types de bâtiments (maisons individuelles, locaux commerciaux ou industriels, édifices publics...).
- en lisant un schéma d'installation existante afin de procéder à des modifications ou en réalisant le schéma d'une installation nouvelle
- en mettant en forme et en assemblant des tuyauteries et des conduits à l'aide de machines à cintrer, de chalumeaux, de raccords, ...
- en raccordant des appareils à des tuyauteries, conduits et/ou réseaux électriques intérieurs au moyen de différentes techniques (assemblage par vissage, collage, soudage, ...)
- en changeant, réparant, entretenant des installations déjà mises en place, dans le respect des règles de sécurité
- en effectuant des mesures et des réglages (niveau, débit, pression, température, ...) afin de détecter les défauts ou pannes éventuels et d'avoir le fonctionnement optimal
- en conseillant, informant et formant les utilisateurs.

Qualité et compétences :

L'élève doit être en bonne condition physique car il peut être amené à porter et déplacer des matériels ou appareils encombrants et lourds (baignoires, chaudières, chauffe-eau, ...).

Il doit être capable de travailler dans des positions inconfortables (courbé, couché, bras en l'air, ...). Il faut savoir que ce travail peut être salissant.

L'élève aura à respecter scrupuleusement de strictes règles de sécurité, en particulier lors des interventions sur des circuits électriques ou des conduits de gaz ou d'eau, ou lorsqu'il manipulera certains outils comme le chalumeau. Il devra avoir conscience des responsabilités que ce travail implique. Selon le poste qu'il occupera, le jeune pourra être en contact direct avec la clientèle. Le plombier-chauffagiste intervient dans des lieux et sur des types de chantier très variés. Il dispose aussi d'une certaine autonomie dans l'organisation de son travail. C'est aussi un métier qui permet un contact avec la clientèle mais qui exige, en contrepartie, un sens développé des responsabilités, notamment lorsqu'on intervient seul chez un particulier. Il peut envisager de s'installer à son compte.